

plus : les spirituels, ceux qui veulent faire passer Dieu avant toute autre chose et voir toute chose en Dieu, ont parfois des réactions de nature d'autant plus terribles que celle-ci a été plus longtemps sous le joug. Aussi la mortification s'impose-t-elle à eux aussi bien qu'aux autres. Un auteur spirituel dit finement quelque part : " Les hommes de lettre font bonne chère pour la distraction, les commerçants par ostentation, les médecins par séduction, et les dévots y sont portés par *compensation*."

Chers Tertiaires, saint François ne nous reconnaîtrait pas pour ses disciples, si nous allions chercher de parti pris dans une table trop délicatement servie, un dédommagement à la solitude relative où nous nous enfermons, aux plaisirs du monde dont nous ne voulons pas, aux œuvres de zèle que nous nous faisons un devoir d'étendre autour de nous. Sa Règle, vous le savez, est, comme l'Évangile, dont elle est l'application détaillée, une Règle de *pénitence*. Il est vrai qu'elle a été singulièrement modifiée dans sa forme extérieure par Léon XIII, désireux de la faire pénétrer partout, afin de faire pénétrer partout, du même coup, l'esprit chrétien. Au lieu du jeûne pendant tout l'Avent, tous les vendredis de l'année et de l'abstinence de tous les mercredis, le Pape a innové, en supprimant toutes les autres pénitences de Règle, deux jeûnes spéciaux, dont l'un est fixé à la veille de saint François et le second est fixé à la veille de l'Immaculée-Conception. Mais, si la lettre a changé, l'esprit demeure, et les Tertiaires doivent désormais apporter à toutes les abstinences et à tous les jeûnes prescrits par l'Église, une générosité et un soin qui fassent d'eux tous, dans le monde, autant que la santé le leur permettra, un exemple de pénitence et d'obéissance. De plus, et c'est là notre point de départ, "*ils observeront la frugalité dans les aliments et la boisson*."

Pratiquer la frugalité, c'est se contenter d'une nourriture simple ; c'est ne pas excéder la quantité de nourriture suffisante pour sustenter ses forces. Est-ce à dire que la frugalité exclue impitoyablement de la table du Tertiaire, tout ce qui ne serait pas la nécessité absolue, et qu'elle interdit en toute rencontre ce qui ressemblerait à une fête, par exemple, quand on invite un ami, ou que l'on solennise certains jours ? N. S. P. S. François ne le pensait pas ainsi.

Quand nous nous mettons à table, chers Tertiaires, nous devons modérer une certaine ardeur d'appétit, un empressement